



Candidature de deux biens culturels français au patrimoine mondial de l'Unesco

Publié le 2016-01-27 à 04:57 | french.xinhuanet.com

PARIS, 26 janvier (Xinhua) -- La ministre française de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a annoncé la candidature de deux biens culturels à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : "Taputapuatea" et "Strasbourg : de la Grande-Ile à la Neustadt", a-t-on appris mardi d'informations publiées par le ministère français de la Culture et de la Communication.

"Taputapuatea" est un paysage culturel situé en Polynésie française, sur l'île de Ra'iatea. Il est constitué par des espaces anthropisés parsemés de vestiges archéologiques, en particulier de marae, temples à ciel ouvert faits de pierres et de coraux caractéristiques des Iles de la Société, et par des éléments naturels auxquels sont attachées des traditions orales et une cosmologie représentatives de la civilisation ma'ohi.

Sa lecture permet de raconter l'expansion des peuples polynésiens à travers l'océan Pacifique, leur organisation et leur relation spirituelle et cosmologique aux éléments naturels et à l'espace qui, aujourd'hui encore, illustrent la capacité d'adaptation, d'innovation et de résilience de l'être humain et des sociétés, pour dépasser des contraintes longtemps insurmontables, selon les informations du ministère.

"Strasbourg : de la Grande-Ile à la Neustadt" est une candidature d'extension du bien "Strasbourg - Grande-Ile" inscrit en 1988 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. La Grande-Ile et la Neustadt forment un ensemble urbain caractéristique de l'Europe rhénane, structuré autour de la cathédrale de Strasbourg, chef-d'œuvre majeur de l'art gothique. Son imposante silhouette domine l'ancien lit du Rhin maîtrisé par l'homme. Des perspectives construites à partir de la cathédrale créent un espace urbain unifié et modèlent un paysage singulier mis en scène par les cours d'eau et canaux.

Ces deux candidatures seront examinées par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco en juillet 2017. En juillet 2016, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, réuni à Istanbul en Turquie, examinera les candidatures de l'œuvre architecturale de Le Corbusier (bien culturel) et de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne (bien naturel), proposées par la France, selon les mêmes sources.